

## Conseil d'établissement (CE)

Séance du 12 avril 2022 à 19 h  
Polyvalente de Charlesbourg  
Via l'application TEAMS  
**PROCÈS-VERBAL**

### Sont présent(e)s :

Madame Isabelle Bastien, représentante du personnel professionnel  
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents  
Monsieur Ludovik Bergeron, représentant des élèves  
Madame Michelle Brousseau, représentante du personnel enseignant  
Madame Marie-Pierre Caron, représentante du personnel enseignant  
Madame Marie-Josée Fortin, représentante des parents  
Monsieur Pierre Gagné, représentant du personnel de soutien  
Madame Isabelle Girard, représentante de la direction  
Monsieur Antoine Houde, représentant des élèves  
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant du personnel enseignant  
Madame Nadia Larrivée, représentante des parents  
Madame Amélie Lavoie, représentante du personnel enseignant  
Madame Josée Malenfant, représentante des parents  
Madame Marie-Soleil Touchette, représentante des parents  
Monsieur Félix Filiatrault, représentant de la communauté  
Monsieur Luc Vaillancourt, représentant du personnel enseignant

### Invité(e)s :

Goupil, Anne, gestionnaire administrative d'établissement

### Sont absent(e)s :

Monsieur Chafai Boudaa, représentant des parents  
Madame Julie Doyon, représentante des parents (substitut)  
Madame Alexandra Hudon, représentante de la communauté  
Madame Liliane Kouamé-Kodia, représentante des parents

Sujets	Échanges	Suivis (date ou mois)	Responsables
<b>1. Mot de bienvenue</b>	M <sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.		
<b>2. Vérification du quorum</b>	Après vérification du quorum, M <sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume déclare la séance du conseil d'établissement ouverte.		
<b>3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 avril 2022</b>	M <sup>me</sup> Marie-Josée Fortin propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 avril 2022 avec l'ajout des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de financement pour le football</li> <li>• Nomination d'un nouveau membre au CÉ</li> </ul> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
<b>4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2022</b>	M <sup>me</sup> Isabelle Bastien propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2022 avec les modifications proposées. <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		

<b>5. Suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2022.</b>	Aucun.		
<b>6. Interventions du public</b>	Aucune.		
<b>7. Suivis du gouvernement scolaire</b>	<p>Les représentants des élèves présentent un résumé des activités du gouvernement scolaire.</p> <p>Le Carnaval de la Poly qui a eu lieu le 4 mars dernier fut un succès. Ils remercient les membres de la direction quant à leur implication pour le dîner hot-dog.</p> <p>Il y a eu également un accueil fruité le 24 mars et le 4 avril.</p> <p>Les activités suivantes seront vécues prochainement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 14 avril, pour souligner Pâques, il y aura une chasse aux œufs, de la peinture d'œufs, un film de Pâques, « photobooth » et un quiz;</li> <li>• Le Jour de la Terre sera souligné le 22 avril;</li> <li>• La journée des années 80 aura lieu le 29 avril. Il y aura une entrée musicale et fruitée, « photobooth », etc);</li> <li>• Le nettoyage des terrains extérieurs aura lieu le 2 mai 2022 pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle et le 16 mai 2022 pour le 2<sup>e</sup> cycle. L'activité débutera à 11 h 20 et les enseignants volontaires pourront y participer avec leur groupe.</li> <li>• La semaine « À ta santé » se déroulera du 2 au 5 mai. La santé mentale, la santé physique et l'alimentation seront les thèmes. Il y aura un vélothon pour amasser des fonds pour Tel Jeunes, du yoga et une activité de gestion du stress.</li> <li>• La journée des Tropiques aura lieu le 20 mai. Les élèves pourront se déguiser et participer à un limbo ainsi qu'à un accueil fruité.</li> </ul> <p>Le ministère des Festivités, le ministère de l'Environnement et le ministère du Sport et de la Santé sont de retour. Le travail du Gouvernement scolaire sera donc mieux organisé.</p> <p>M<sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume souligne que les représentants des élèves sont très dynamiques et impliqués.</p>		

<p><b>8. Mesures dédiées et protégées</b></p>	<p>La direction explique aux membres ce que sont les mesures dédiées et protégées. Il s'agit d'une déclaration solennelle attestant que l'école a bel et bien perçu les sommes de la part du Centre de services scolaire. Des documents explicatifs et justificatifs ont d'ailleurs été transmis aux membres. M<sup>me</sup> Isabelle Girard lit la résolution avant l'adoption.</p> <p>Un membre demande à quel âge les élèves doivent suivre la formation RCR. M<sup>me</sup> Isabelle Girard répond que l'école est dans l'obligation d'offrir une formation RCR aux élèves de 3<sup>e</sup> secondaire. En raison des mesures sanitaires, la cohorte de l'an dernier n'a pas été formée. Les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire devraient donc participer à la formation cette année. Deux enseignants de sciences ont suivi la formation afin de dispenser les contenus aux élèves.</p> <p>M. Luc Vaillancourt propose l'adoption de l'attestation de réception des mesures dédiées et protégées.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
<p><b>9. Ajout d'une autre rencontre au CÉ</b></p>	<p>M<sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume explique qu'en raison du nombre élevé de points à traiter lors de la séance du 7 juin, il est suggéré d'ajouter une séance qui aurait lieu le 31 mai 2022. Une validation sera faite afin de vérifier la disponibilité des membres absents.</p> <p>La direction précise que le point concernant les frais chargés aux parents sera traité lors de la séance du 7 juin 2022. Une confirmation de la date choisie est à venir.</p> <p>M<sup>me</sup> Marie-Soleil Touchette propose l'ajout d'une autre séance. Une confirmation de la date choisie est à venir.</p> <p><b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>		
<p><b>10. Campagne de financement pour le Football</b></p>	<p>La direction présente le projet de campagne de financement du football pour la prochaine saison. On souhaite faire une campagne de financement dans le but d'amasser des fonds pour se procurer du matériel qu'il n'est pas possible d'assumer avec la mesure destinée au parascolaire. Les entreprises devront choisir le montant qui correspond le mieux à leurs besoins de visibilité. On demande 2000 \$ pour l'or, 1000 \$ pour l'argent et 500 \$ pour le bronze. Les entreprises qui ne respectent pas la politique alimentaire du CSSDPS ne peuvent pas être sollicitées.</p> <p>M. Ludovik Bergeron propose l'adoption de la campagne de financement du Football.</p>		

	<b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b>		
<b>11. Mise à jour COVID</b>	La direction mentionne qu'il y a actuellement une recrudescence assez importante de cas de COVID chez les élèves et les membres du personnel. Plusieurs membres du personnel de soutien doivent assurer une présence en classe, selon le plan de contingence toujours en vigueur. La vague est présentement plus grande qu'au mois de janvier et au mois de février. Les mesures et les consignes sanitaires demeurent les mêmes. Un rappel a été diffusé dans l'Info-Parents. En effet, durant les cinq jours qui suivent la période d'isolement, l'élève doit porter son masque en tout temps.		
<b>12. Plan de mise en œuvre du projet éducatif</b>	<p>M<sup>me</sup> Isabelle Girard rappelle que, lors de la séance du CÉ du 15 février, un portrait global des résultats scolaires de la première étape et des cibles fixées dans le projet éducatif avaient été présentés. Certaines zones de vulnérabilité avaient été ciblées comme par exemple l'écart entre les élèves qui ont un plan d'intervention versus les élèves qui en n'ont pas. Dans le cadre de la prochaine actualisation du projet éducatif, un sondage sera fait auprès des élèves, parents et membres du personnel pour discuter des futurs enjeux et besoins. Les enseignants ont été rencontrés à ce sujet lors de la journée pédagogique du 14 mars dernier. Ils ont déterminé des moyens à mettre en place pour assurer l'attente des cibles fixes dans le projet éducatif.</p> <p>Un document collaboratif a été produit afin que tous les départements puissent partager entre eux les bons coups.</p> <p>La direction présente les moyens qui sont proposés par matière et répond aux questions des membres.</p>		
<b>13. Offre de services complémentaires</b>	<p>La direction présente le programme des services complémentaires pour l'année scolaire 2022-2023. Elle explique qu'après deux années de pandémie, les grands besoins psychosociaux sont importants. Voici ce qui est prévu en date du 12 avril 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller d'orientation (en consultation)</li> <li>• AVSEC (5 jours / semaine)</li> <li>• Psychologue (7,5 jours / semaine) (augmentation de 2,5 jours / semaine)</li> <li>• Psychoéducateur (14 jours / semaine)</li> <li>• Techniciens en loisir (10 jours / semaine)</li> <li>• T.E.S (école et accompagnement des surveillants) (4 postes à 35 h / semaine)</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• T.E.S (local LIS) (4 postes à 35 h / semaine)</li> <li>• T.E.S (LIS et déficience visuelle) (1 poste à 32,5 h)</li> <li>• T.E.S (CPC) (1 poste à 25 heures)</li> <li>• T.E.S volant (école) (1 poste à 25 heures)</li> <li>• Enseignants ressources (84 périodes/cycle donc 75 qui sont allouées par les mesures ministérielles.</li> <li>• Orthopédagogue (ajout) : en consultation</li> </ul> <p>Il y aura un nouveau partenariat avec le Patro de Charlesbourg. Il s'agit d'un programme d'alternative à la suspension. Ce nouveau service s'adressera aux élèves qui ont des enjeux au niveau du comportement.</p> <p>En raison de l'augmentation de clientèle, les modulaires seront bientôt installés pour que la Polyvalente de Charlesbourg soit en mesure d'accueillir ses 1800 élèves.</p> <p>M<sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume demande à ce que le nombre d'élèves par année soit ajouté au tableau des services complémentaires afin de bien mettre en lumière l'augmentation de clientèle.</p>		
<b>14. Comité climat - Suivi code vestimentaire</b>	<p>La direction explique que le mandat du comité au sens large sera travaillé l'an prochain. En raison du délestage, le comité s'est plutôt concentré sur le code vestimentaire. Elle mentionne que les discussions seront plus approfondies lors de la séance du 31 mai car M<sup>me</sup> Émilie Poirier, directrice adjointe, qui chapeaute le comité, sera présente. Un sondage sera réalisé auprès du personnel et des élèves afin d'analyser le code vestimentaire actuel et valider les modifications possibles. Un assouplissement est souhaité autant par le personnel que les élèves.</p>		
<b>15. Rapport des comités</b>	<p><u>Comité de parents</u> M<sup>me</sup> Marie-Josée Fortin mentionne que lors de la rencontre du 16 février, il y a eu une conférence concernant l'ergonomie en télé-étude. Il y aura des élections prochainement pour le C.A.</p>		
<b>16. Communication de la direction</b>	<p>La direction mentionne que les élèves de la robotique qui étaient en compétition à Montréal ont obtenu la deuxième place. L'école est très fière de son programme de robotique. Fusion Jeunesse, un organisme international dont la mission est de contribuer à la persévérance scolaire, fera un reportage pour suivre l'équipe de robotique de la Polyvalente.</p>		
<b>17. Communication de la présidence</b>	<p>M<sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume rappelle aux membres du CÉ qu'ils doivent visionner l'ensemble des capsules pour la formation obligatoire d'ici la fin de l'année scolaire et remettre le formulaire attestant que la formation a bien été suivie.</p>		

<b>18. Nomination d'un nouveau membre au CÉ</b>	Un membre a été dans l'obligation de démissionner en raison d'autres engagements. Selon nos règles de régie interne, le mandat devait être offert au membre substitut. M <sup>me</sup> Julie Doyon, a donc accepté.		
<b>19. Communication des membres</b>	Aucune.		
<b>20. Critères de sélection des directions d'établissements scolaires</b>	M <sup>me</sup> Marie-Hélène Berthiaume présente les critères de sélection des directions. Des changements avaient été apportés l'an dernier mais ceux-ci ne figuraient pas sur la version envoyée aux membres. Les membres se réunissent afin d'échanger sur les critères.		
<b>21. Levée de l'assemblée</b>	M. Pierre Gagné propose la levée de l'assemblée à 21 h.  <b>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</b>		

Levée de l'assemblée :

*Sarah-Jane Martineau*

Président(e) de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

Prochaine rencontre :